

Madame Annick BRUT

Rue des Mounards

« Les Jalots

24750 TRELISSAC

Et

Madame Marie BRUT

1, impasse du Poids Public

31460 LOUBENS-DE-LAURAGAIS

Et

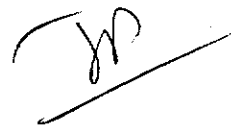
Monsieur Jean BRUT

12, rue des Violettes

24750 TRELISSAC

1/1
Reçu en permanence de
16/07/2019 à Trélissac

Le Commissaire Enquêteur,
Joëlle DÉFORGE



Monsieur le Président de la Commission d'Enquête
domicilié à la Communauté d'Agglomération du
Grand Périgueux
1, Boulevard Lakanal
BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

A TRELISSAC, le 14 juillet 2019

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

Nous venons de prendre connaissance du projet de PLUi du GRAND PERIGUEUX soumis à l'Enquête Publique.

Nous sommes propriétaires des parcelles cadastrées section BE n° 30, 31, 301 à 303 à TRELISSAC (24750) « Les Jalots », Rue des Mounards pour une contenance de 1 hectare 36 ares 53 centiares.

Ces parcelles sont classées avec d'autres parcelles ne nous appartenant pas en zone 1AUm.

Il est prévu sur ces parcelles la réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble en deux tranches.

Nos parcelles sont concernées par la tranche A qui ne pourra s'ouvrir à l'urbanisation que si elle réunit une surface de 1 hectare 64 ares et 70 centiares.

De sorte que nos parcelles ne pourront être ouvertes à l'urbanisation sans une partie de la parcelle voisine cadastrée section BE n°196 dont nous ne sommes pas propriétaire.

Par ailleurs, l'opération d'aménagement et de programmation prévoit la possibilité de réaliser sur nos parcelles une partie en commerces et activités de service et une autre partie à usage de

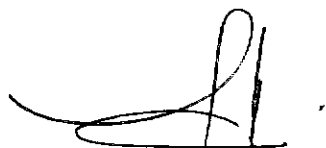
logements mais affectée à 100% à la production de logements sociaux avec un minimum de 5 logements.

Là encore, nous sommes opposés à ce classement qui réduit considérablement les possibilités de construction sur nos terrains.

En conséquence, nous demandons le classement de la totalité de l'assiette de nos parcelles BE n°30, 31, 301 à 303 en zone UBa telles que le sont déjà les parcelles voisines à l'ouest de notre propriété.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, en l'expression de nos salutations distinguées.



PO
H. Dubois

PO
R. Dubois